



## **UNION EUROPEENNE**

Délégation de la Commission européenne en Mauritanie

Responsable Presse et Information

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

10 décembre 2008

#### **Remise des contrats de subventions aux organisations de la société civile**

Lors du lancement de la Quinzaine des Droits de l'Homme M.Géza Strammer, Chef de la Délégation f.f. de la Commission européenne, a remis des contrats de subventions à six organisations de la société civile mauritanienne ayant participé à la première vague d'appel à propositions au titre de la composante Culture citoyenne et dialogue sur les droits humains du PASOC (programme d'appui à la société civile et à la bonne gouvernance).

Ces contrats, pour un montant de 46 millions d'Ouguiyas, sont les premiers signés avec des organisations de la société civile dans le cadre du programme indicatif national mauritanien. Il s'agit là de la matérialisation d'une des grandes avancées de l'Accord de Cotonou signé entre l'UE et les pays du groupe ACP, à savoir la reconnaissance des acteurs non étatiques et des autorités locales en tant qu'acteurs incontournables du partenariat pour le développement. Les contrats permettront aux organisations de réaliser des projets dans les domaines de la promotion des droits de l'enfant, l'amélioration de la connaissance de la législation sur les droits humains, la promotion de la femme dans la société, et la lutte contre la corruption. Les projets seront mises en œuvre à Nouakchott et dans les régions de l'Assaba, du Brakna, du Hodh el Gharbi et du Trarza.

Les bénéficiaires sont le Mouvement des Scouts et Guides de Mauritanie, l'ONG Espoir, l'ONG Ensemble pour le Développement et la Sensibilisation (EDS), l'Association de Femmes Chefs de familles (AFCF), le Forum pour la Refondation du Système Educatif (FORSE) et l'Association pour la Promotion de Tounguène.

Lors de la cérémonie, qui s'est déroulée au CCF le 7 décembre, M. Strammer a indiqué que 'la signature de ces contrats souligne l'importance que l'Union européenne accorde au respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'Etat de droit, sur lesquels se fonde le partenariat ACP-UE'.

*Pour plus d'information veuillez contacter Mme Brigitte MENTGES, Responsable Presse et Information, Délégation de la Commission Européenne en Mauritanie, tel. 525 2724, portable 6606372, [brigitte.mentges@ec.europa.eu](mailto:brigitte.mentges@ec.europa.eu)*